

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1.

Débitrice: **GOLDEN SAIL SARL**, Av. Emile-H.-J.-Dalcroze 9,
1007 Lausanne
2.

Sursis concordataire prolongé jusqu’au: 15.03.2011
3.

Remarques: LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L’ARRONDIS-
SEMENT DE LAUSANNE
sursis concordataire 293 LP
Par décision du 23 septembre 2010, communiquée le 5 octobre
2010, le président du Tribunal de l’arrondissement de Lau-
sanne a prolongé au 15 mars 2011 le sursis concordataire et la
suspension des poursuites, accordés à GOLDEN SAIL SARL, Av.
Emile-H.-J.-Dalcroze 9, 1007 Lausanne, ainsi que le mandat
du commissaire Thierry ZUMBACH, agent d’affaires breveté,
case postale 7800, 1002 Lausanne.
L’audience d’homologation est d’ores et déjà fixée au jeudi
10 mars 2011, à 10:30 heures

Tribunal d’arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne Adm cant

00546729